

CONVENTION CULTURELLE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL

BILAN 2011



SOMMAIRE

Introduction

I – Mise en place et partenariat

1. La rencontre avec les acteurs locaux
 - a. La lecture publique
 - b. Le champ culturel global
2. Le comité de pilotage « Culture »

II – Subventions

1. Les manifestations subventionnées

III – Actions en cours

1. La Caravane des 10 mots
2. La mise en place du réseau : prêt d'ordinateur
3. Proposition d'un agenda culturel

Annexe

- Bilan financier des subventions 2011

Introduction

Par délibération du 26 octobre 2006, la Communauté de Communes du Pays de Lunel a adopté la compétence culturelle dans la limite des actions suivantes : « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire ; création de la médiathèque centrale et de ses annexes, animation et gestion des équipements réalisés dans le cadre intercommunal et d'un réseau intercommunal de la lecture publique et du multimédia. ».

Cet investissement s'est concrétisé en 2010 par l'ouverture de la médiathèque intercommunale de Lunel.

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Conseil Général de l'Hérault développe une culture solidaire à l'égard des publics et des territoires.

Un diagnostic partagé par la Communauté de communes et le Département a permis d'établir les objectifs d'une politique culturelle pour le territoire du Pays de Lunel, à savoir :

- Mettre en réseau les acteurs culturels,
- Elargir les publics de la culture,
- Privilégier l'intérêt communautaire.

C'est ainsi qu'une convention culturelle a été signée avec la Communauté de Communes du Pays de Lunel, approuvée en Conseil de Communauté le 16 décembre 2010 et mise en place courant 2011.

Elle permet dans un premier temps l'embauche d'une animatrice culturelle qui entreprend un travail de partenariat afin de développer des actions culturelles liées à la lecture publique.

A présent, l'objectif de la Communauté de Communes est de pérenniser cette politique culturelle en organisant de nouvelles manifestations intercommunales qui viendront en complément de la programmation existante menée par les communes.

I – Mise en place et partenariat

1. La rencontre avec les acteurs locaux

La rencontre avec les acteurs locaux : élus, associations, compagnies, professionnels de la culture, s'est faite progressivement.

Les entretiens se sont articulés autour de deux sujets distincts : le réseau lecture publique d'un côté et le champ culturel global de l'autre.

a. La lecture publique

Ces rencontres ont permis de faire le point sur l'existant en matière de lecture publique et compléter le diagnostic préétabli par le Département et la Communauté de Communes.

Une grande disparité entre les communes s'est fait ressentir. Qu'il s'agisse de l'équipement, de l'accessibilité, des moyens humains, du statut, du budget, des animations proposées, des publics ciblés, des moyens techniques, de l'espace dédié ; les bibliothèques sont toutes très différentes.

Ce constat n'a fait qu'appuyer le choix de la mise en réseau des bibliothèques communales et de la médiathèque intercommunale. Il est important aujourd'hui de répartir l'offre en matière de lecture publique sur le territoire et apporter un service de proximité aux habitants des villages. Il faut éviter de tout centraliser sur la médiathèque intercommunale.

Cette mise en réseau est accueillie avec attente et craintes par les agents et les bénévoles.

L'entrée dans un réseau peut susciter quelques craintes sur le plan technique dans le cas de la création d'un catalogage commun et la charge de travail que cela peut impliquer pour le personnel. Mais ceci est aussi perçu comme une chance pour les bibliothèques de proximité, de pouvoir s'enrichir par de nouvelles animations et collections, accéder à un enrichissement de compétences personnelles et professionnelles et parfois de sortir d'un relatif isolement.

A terme, carte de prêt, logiciel et tarifs seront mis en commun et les documents circuleront d'un lieu à l'autre.

b. Le champ culturel global

Le théâtre amateur est bien représenté sur le Pays de Lunel. Plusieurs troupes disposent déjà d'une visibilité comme Théâtre Plus de St Séries ou la Salicorne de St Just.

Les ATP, acteurs incontournable du territoire, proposent une programmation riche et de qualité. Ils travaillent déjà dans le sens de l'intercommunalité avec la médiathèque ainsi qu'avec d'autres associations comme la MJC et les établissements scolaires (collèges et lycées). Un partenariat avec cette association est envisageable pour l'année 2012. La programmation des ATP permet de créer des tables thématiques à la médiathèque intercommunale, de mettre en avant certaines œuvres et donc de valoriser les collections. Cette action pourrait être étendue dans un futur proche aux bibliothèques de proximité du territoire.

Certaines municipalités proposent un événementiel en matière théâtrale : *Drôle de Printemps* par la mairie de Lunel-Viel, *Catharsis Sound Maquina* à Marsillargues ou soutiennent une programmation exemple *Les folies de Saussines* menée par l'association du même nom.

Certaines communes (Saussines, Lunel-Viel) soutiennent *Saperlipopette* au printemps, festival mis en place par le Conseil Général de l'Hérault.

Une grande disparité émerge donc de ces bilans en matière de programmation ou d'animations théâtrales. Soit la commune organise elle-même un événement, soit elle soutient fortement une association qui porte un projet de théâtre amateur.

Différents projets musicaux sont présents sur le territoire. Tout comme le théâtre amateur ou professionnel, la dynamique est associative ou municipale. La Communauté de Communes soutient, par une politique de subventions, certains porteurs de projet, tels que le *piano sous les arbres*, l'association Odyssée pour le *Festival des Mandolines*, la MJC de Lunel pour *Jazz & Roll Festival*, l'association « Lâchez les fanfares » pour le *Festival des fanfares* de Valergues.

Des acteurs associatifs, comme Jazz à Junas, œuvrent ponctuellement sur le territoire de la Communauté de Communes, en intervenant pour des concerts lors de manifestations.

Certains membres du collectif Quartier de Lune, rencontrés en mai-juin 2011, sont investis dans le domaine musical. Ainsi, deux plasticiens et artistes multimédia reconnus, Solveig de Ory et Jean-Robert Sedano, créent, avec Ludicart, des installations sonores et visuelles interactives. Ils sont intervenus durant *les semaines du Cinéma méditerranéen*.

L'Académie de musique de Lunel exprime clairement une volonté d'aller dans le sens de l'intercommunalité en développant des projets en lien avec la médiathèque (ateliers découverte, scène ouverte) et le festival *Un piano sous les arbres*. Lors d'une réunion au mois de décembre, le directeur nous a exprimé son souhait de travailler auprès des publics scolaires en faisant intervenir un d'artiste dans certaines classes. Ce projet se concrétisera probablement à la rentrée scolaire 2012.

2. Le comité de pilotage « Culture »

Dans le cadre de la convention culturelle, la Communauté de Communes a souhaité organiser un comité de pilotage « Culture » réunissant les délégués à la culture de chaque commune et le Conseil Général. Le premier comité a eu lieu le mercredi 18 janvier 2012, le second doit se tenir fin février – début mars.

Comme il a été expliqué lors de cette réunion, le comité de pilotage a pour but :

- de réunir toute les communes afin de travailler sur des projets culturels communs,
- de créer un réseau culturel,
- de partager des informations,
- de donner son avis sur les subventions demandées.

Il a été souligné qu'il s'agissait d'un travail d'équipe et qu'il fallait penser collectif, c'est-à-dire « Pays de Lunel », et non intérêt pour sa commune.

Avec ce comité de pilotage, la Communauté de Communes met l'accent sur la transparence de son budget culture et souhaite renforcer la lisibilité de ses actions auprès des habitants, des associations et des élus.

Les avis qui seront donné lors de ce comité de pilotage, seront ensuite présentés en commission « Pole valorisation de l'identité territorial ». Cette commission donnera sa décision sur les dossiers traités, les présentera en bureau et la délibération se fera en Conseil de Communauté.

II – Subventions

La Communauté de Communes n'organise pas encore ses propres évènements culturels mais encourage et soutient fortement les associations ou mairies dans leurs manifestations. Au delà de la subvention, la Communauté de Communes peut participer à la communication ou au prêt de matériel.

Pour toute manifestation où la Communauté de Communes est partenaire une convention est signée avec l'association ou la commune organisatrice de l'évènement.

Ainsi pour l'année 2011, 38 705€ de subventions ont été versés aux différentes structures organisatrices (voir annexe).

Voici les manifestations qui ont reçues le soutien de la Communauté de Communes :

- *Les Folies de Saussines* :

Les Folies de Saussines se sont déroulées du 29 juin au 3 juillet 2011.

L'association qui porte le même nom est née en 1999, du désir de mettre en commun les énergies de plusieurs personnes pour créer une structure culturelle associative.

Depuis lors, les manifestations organisées par l'association se sont forgées une réputation à la hauteur de leur nom. Spectacles et animations de rues loufoques attirent un public qui va bien au delà de Saussines.

Chaque année la Communauté de Communes encourage cette association et apporte une aide logistique en matériel, aide nécessaire au bon déroulement de ces actions.

La Communauté de Communes a été sollicitée pour une participation financière qui concerne les animations organisées tout au long de l'année par cette association à hauteur de 3 000 €.

- *Jazz & Roll festival* par la MJC de Lunel

Le festival a eu lieu les 1^{er} et 2 juillet 2011. La Communauté de Communes a été sollicité pour une participation financière qui concernait la communication du festival : achat d'espace publicitaire, créations d'affiches et de tracts, à hauteur de 2 000 €.

- *Un piano sous les arbres* par la commune de Lunel-Viel

La CCPL est partenaire de cet événement depuis la première année et le succès ne s'est pas démenti lors des trois éditions. Ce festival a rencontré son public et les objectifs fixés (mise en valeur du patrimoine, diversifier l'offre culturelle) sont largement remplis.

La participation de la CCPL a permis de programmer des artistes de renommée internationale et de permettre aux festivaliers de bénéficier de deux concerts gratuits.

Les retombées en matière d'image permettent de valoriser le territoire. Ce festival devient un événement culturel et touristique phare pour le Pays de Lunel.

Le montant de l'aide sollicitée s'élevait à 5 000 €.

- *Les journées médiévales* de Marsillargues

Les fêtes médiévales organisées par le comité d'animation de Marsillargues, se sont déroulées les 14 et 15 mai 2011 au château.

Les troupes invitées animaient ces deux journées (musique, marché artisanal) et proposaient des jeux (saynètes, combats, joutes, ateliers, défilés...). Les visiteurs pouvaient ainsi découvrir les métiers et l'art relatifs à cette période historique grâce au marché artisanal. Un banquet médiéval et des spectacles (démonstrations, jongleries, cérémonie d'adoubement) complétaient les festivités. Le montant de l'aide sollicitée s'est élevé à 2 000 €.

- *Le festival du Cinéma Méditerranéen* par l'association Pêcheurs d'Images

Depuis plusieurs années, parallèlement à la programmation proposée à l'Athénée de Lunel et grâce au soutien du Conseil général et de la Communauté de Communes, l'association a développé un circuit décentralisé des films projetés en direction des communes du Pays de Lunel.

Ces soirées cinématographiques, destinées à un public familial, s'ancrent peu à peu dans les habitudes. Cette action permet d'élargir l'audience des Semaines à tout le territoire du Pays de Lunel.

En 2011, Pêcheurs d'Images s'est appuyé sur les associations dans les communes afin de faire de ces soirées de projections des moments encore plus festifs.

Les communes ont choisi un ou plusieurs films de la programmation des Semaines. Selon le film et la date choisie, différentes rencontres se sont organisées avec les invités du Festival.

Deux expositions ont été présentées à la Médiathèque intercommunale.

La Communauté de Communes du Pays de Lunel a été sollicitée pour une participation financière qui concerne :

- ◆ le coût d'une projection de film dans les communes intéressées (450€/film/commune),
- ◆ l'achat d'espace dans différents supports (Midi Libre, La Gazette de Montpellier, L'Art'vue, l'Hérault du Jour...) pour un montant de 5 000 € HT,
- ◆ dotation pour le prix du public catégorie « courts métrages » pour un montant de 600 €
- ◆ une dotation de 2 100 € pour la journée de lancement du 26 mars réalisée en partenariat avec le collectif d'artistes « Quartiers de Lune ».

- *Festival des Mandolines* par l'association Odysée

La Communauté de Communes a été sollicitée pour la 8^{ième} édition du festival des Mandolines à Lunel qui s'est déroulé du 26 au 29 octobre 2011. Ce festival accueille un plateau international d'artistes avec des concerts, des rencontres et des stages et master class.

La participation financière concernait la communication du festival c'est-à-dire 5 000 €.

- *L'Académie de musique*

L'Académie de Musique de Lunel organise des concerts et de nombreuses animations à la médiathèque intercommunale et dans les communes du territoire pour faire connaître son travail et les différents groupes de musique (jazz, enfants...).

La CCPL a été sollicitée pour une participation financière qui concerne l'aide à l'organisation des animations à hauteur de 2 000 €.

- *Catharsis Sound Maquina* par la mairie de Marsillargues

Catharsis Sound Maquina a eu lieu le 9 juillet 2011 au château de Marsillargues.

Il s'agit d'une pièce de théâtre, une création contemporaine, née en 2009 de la volonté de marquer le 800^{ème} anniversaire de la croisade contre les Albigeois.

Catharsis Sound Maquina raconte la "Croisade Albigeoise" à travers l'aventure d'une équipe de cinéma engagée pour tourner un film sur ce sujet. L'action commence à l'heure du montage, lorsque la réalisatrice doit réunir sites patrimoniaux, interviews d'historiens, œuvres médiévales et dessin animé. A travers une projection audiovisuelle, un dessin animé

et un concert électro-acoustique, la fiction contemporaine valorise donc les lieux et personnages historiques et finalement le site patrimonial qu'est le château.

L'événement a été organisé par la Mairie de Marsillargues qui a sollicité la Communauté de Communes du Pays de Lunel à hauteur de 3 000 €.

- *La caravane des 10 mots* par l'association Centre de Création 19

L'association Centre de Création du 19 propose à la médiathèque du Pays de Lunel, des ateliers d'écriture pour les résidents d' EHPAD du territoire.

La médiathèque a décidé de donner la parole aux anciens, résidents au Logis de Hauteroche à Boisseron et à l'hôpital local de Lunel.

De novembre 2011 à avril 2012 l'auteure sétoise, Juliette Mézenc, animera des ateliers d'écriture deux fois par mois. Une grande journée de restitution de tous les projets de la région aura lieu en mai 2012.

Le planning prévisionnel propose 10 séances de 2 heures, les jeudis de 14h30 à 16h30.

La Communauté de Communes a été sollicitée pour une participation financière de 1 310€.

- *Veillée de Noël* par l'association Ribansol Lire

L'association Ribansol Lire, de Saussines, soutenue par la Mairie, organise plusieurs ateliers et manifestations à la médiathèque *La Forge* de Saussines à destination des différents publics en matière de lecture publique. L'association mène différentes actions auprès des jeunes usagers (0-3 ans, maternelles, primaires) : ateliers ludiques autour du patrimoine écrit comme, par exemple, les ateliers Kamishibai, musico-bricoler, l'heure du conte, les bébé-lecteurs. Ribansol Lire participe également à la sensibilisation des assistantes maternelles aux enjeux de la lecture et des arts pour les tout-petits, a élaboré une convention en vue des prêts d'ouvrages aux scolaires, a créé également des ateliers *jeux* intergénérationnels, un atelier *mémoire* pour les Anciens.

L'association Ribansol Lire agit en partenariat avec les acteurs éducatifs (enseignants) et socio-culturels locaux (CCAS, ALAE, assistantes maternelles, tissu associatif).

En lien avec l'agent de la mairie, l'association assure, outre les ateliers, des permanences, accueille les publics, assure une partie du désherbage, du catalogage des collections, la plastification des livres, ateliers, manifestation de fin d'année. L'association travaille également en partenariat étroit avec la Direction Départementale Livre et Lecture

(DDL) : bibliobus et navette documentaire, formations de ses bénévoles, participation aux réunions départementales.

Les actions menées par Ribansol-Lire intègrent donc les critères visant à la dynamisation du réseau « lecture publique » sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lunel.

Cette association a demandé une subvention de 845 € pour l'organisation de sa veillée littéraire de Noël 2011 (théâtre, lectures, ateliers d'arts plastiques, spectacle).

La commission « PVIT » du 15 juin 2011 a accueilli favorablement cette demande.

- *Le festival des Fanfares* par l'association « Lâchez les fanfares »

La 3^{ème} édition du festival des Fanfares de Valergues s'est tenu les 24, 25 et 26 juin 2011.

La musique de rue, thème fédérateur de ce festival, permet de rallier un public avide de surprises et d'émerveillement pour un évènement innovant dans le centre historique de Valergues.

Cette manifestation musicale très attractive a réuni une quinzaine de fanfares et de peñas venant de la région et de toute la France.

La Communauté de Communes a été sollicitée pour une participation financière de 1 000€.

III – Actions en cours

1. *La Caravane des 10 mots*

L'association Centre de Création du 19 en collaboration avec la médiathèque intercommunale et avec l'aide financière de la Communauté de Communes (budget culture) propose des ateliers d'écriture pour les résidents d'EHPAD du territoire.

La Caravane des 10 mots est un projet international, qui se propose « d'aller à la pêche au sens des mots au-delà de leur propre définition, afin de montrer la richesse et la diversité que tout être humain porte en lui » à travers un projet aux multiples facettes : culturel, artistique, éducatif, linguistique et social.

A partir du simple prétexte de dix mots en langue française, des artistes de 45 régions ou pays du monde tentent au quotidien de restituer le vécu et l'imaginaire de leurs citoyens. Le projet a pour vocation de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas. Les dix mots de cette année sont : âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe et transports.

La médiathèque a décidé de donner la parole aux anciens, résidents au Logis de Hauteroche à Boisseron et à l'hôpital local de Lunel.



De novembre 2011 à avril 2012 l'auteure sétoise, Juliette Mézenc, animera des ateliers d'écriture deux fois par mois. Le planning prévisionnel propose 10 séances de 2 heures, les jeudis de 14h30 à 16h30.

Une grande journée de restitution de tous les projets de la région aura lieu en mai 2012.

2. La mise en place du réseau : prêt d'ordinateur

Afin d'anticiper la mise en place du réseau des bibliothèques communales et de la médiathèque intercommunale, la Communauté de Communes a décidé de mettre à disposition des bibliothèques du territoire un ordinateur neuf.

Cette mise en réseau se concrétisera par la circulation des documents, une carte de prêt commune, les mêmes renseignements sur les usagers, un catalogage commun, ... Pour cela les bibliothèques devront posséder un ordinateur en bon état de marche afin d'accueillir le logiciel Carthame qui regroupera et croisera toutes les informations.

Les bibliothèques de Saussines et St Nazaire de Pezan ont déjà été équipées. Le 8 février 2012, c'est à la bibliothèque de Saturargues que l'agent informaticien de la Communauté de Communes interviendra.

Les demandes d'équipement se font progressivement en attendant le recrutement du bibliothécaire qui prendra le relais de cette mission.

3. Proposition d'un agenda culturel

Une réflexion va être menée en comité de pilotage « Culture » sur la mise en place d'un agenda culturel à double entrée qui permettra aux acteurs politiques et associatifs de franchir une première étape en termes de spectacle vivant.

Cet agenda culturel constitue un outil précieux et a été très bien accueilli par les communes et les associations. Il permettra de recenser toutes les manifestations culturelles du territoire, d'éviter aux organisateurs les doublons en matières de programmation et apportera un plus en matière de communication pour la Communauté de Communes mais aussi pour les organisateurs.

Reste maintenant la question de la faisabilité. Il faut trouver un référent par communes qui relaiera les informations, proposer différents mode de partage et bloquer des dates pour faire parvenir ses informations à temps.

ANNEXE

Bilan financier des subventions 2011

Subventions culture 2011

Manifestations	Villes	Type	Date	Participation CCPL accordée
Folies de Saussines	Saussines	Culture	du 29-06 au 03-07-2011	3 000,00 €
Cinéma Méditerranéen projections films communes	Lunel	Culture		5 850,00 €
Cinéma Méditerranéen prix du public	Lunel			600,00 €
Cinéma Méditerranéen Pub	Lunel	Culture		5 000,00 €
Quartiers de Lune	Lunel			2 100,00 €
MJC Lunel	Lunel	Culture	1er et 2-07-11	2 000,00 €
Un Piano sous les arbres	Lunel-Viel	Culture	du 26 au 28/08/2011	5 000,00 €
Académie de Musique	Lunel	Aide		2 000,00 €
Festival des Mandolines	Lunel	Culture		5 000,00 €
Catharsis Sound Maquina	Marsillargues	Culture	09/07/2011	3 000,00 €
Journées Médiévales	Marsillargues	Culture	14 et 15/05/2011	2 000,00 €
Ribansol Lire "Veillée de Noël 2011"	Saussines	Culture		845,00 €
Fanfares de Valergues	Valergues	Culture	du 24 au 26/06/2011	1 000,00 €
La caravane des 10 mots	Médiathèque	Culture	de nov 2011 à avril 2012	1 310,00 €
				38 705,00 €